



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 35-26

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 7

Absent : 1

Absent excusé : 1

Absents excusés représentés : 2

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation du Conseil : 16 juin 2026

REÇU LE :

25 JUIN 2026

SGCD FOIX

Présents : Geneviève ALBOUY, Éric AUTHIÉ, Pierre-Antoine CLANET, Sébastien MOUNIÉ, Stéphanie SAINT LÉGER, Denis SALLES, Julie SALLES,

Absents excusés : Olivier LAFITTE, pouvoir donné à Stéphanie SAINT LÉGER ; Marion FIANCETTE, pouvoir donné à Julie SALLES, Lionel VERGNEGRE,

Absente : Pascale SOQUET

Secrétaire de séance : Pierre-Antoine CLANET

Objet : Création et fixation des conditions d'utilisation d'un compte WhatsApp d'information municipale pour la Commune de Montségur

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**, le dimanche 21 juin, à 9h le conseil municipal de la commune de **MONTSEGUR** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien MOUNIÉ, Maire de Montségur.

Monsieur le Maire expose que de nombreux habitants de Montségur souhaitent pouvoir avoir des informations rapidement sur les actualités municipales, les événements locaux, les alertes d'intérêt général et des informations pratiques concernant la vie communale.

Dans ce cadre, et après échange lors du dernier conseil municipal, il a été proposé de créer un groupe WhatsApp dédié à la diffusion d'informations municipales. Ce dispositif constitue un outil complémentaire aux moyens habituels de communication de la commune (affichage légal, site internet, réseaux sociaux, etc.) et ne saurait en aucun cas s'y substituer.

Une aide sera apportée aux habitants qui le souhaitent pour installer l'application sur leur téléphone ou ordinateur sur simple demande à mairie.montsegur@orange.fr ou au 05 61 01 10 27.

Compte tenu des exigences du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la législation applicable en matière de protection des données personnelles, l'inscription à ce service devra reposer sur le consentement libre, spécifique, éclairé et univoque des administrés.

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD) ;

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Considérant l'intérêt pour la commune de disposer d'un canal d'information numérique permettant une diffusion rapide des informations municipales ;

Considérant la nécessité de définir les modalités d'utilisation de ce service et les garanties apportées aux administrés ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE**Article 1 – Création du compte WhatsApp communal**

Il est créé un groupe WhatsApp officiel de la commune de Montségur destiné exclusivement à la diffusion d'informations municipales. Le compte est nommé « Montségur Infos ».

Article 2 – Finalité du service

« Montségur Infos » a pour finalité la diffusion :

- d'informations relatives à la vie municipale ;
- d'annonces d'événements organisés ou soutenus par la commune ;
- d'informations pratiques concernant les services communaux ;
- d'informations relatives aux travaux, à la circulation ou à la sécurité ;
- d'alertes ponctuelles présentant un intérêt général pour la population.

Article 3 – Service unidirectionnel

« Montségur Infos » est un outil d'information uniquement.

Les abonnés ne pourront pas utiliser ce service pour adresser des demandes administratives, signalements ou réclamations à la commune. Aucune fonctionnalité de commentaire, de réponse ou d'échange entre les abonnés ne sera activée. Les échanges individuels avec les services municipaux ne seront pas traités par ce canal.

Article 4 – Conditions d'inscription

L'inscription au service est facultative.

Elle repose sur le consentement préalable de la personne concernée.

Ce consentement est recueilli au moyen du formulaire figurant en annexe à la présente délibération.

Article 5 – Gestion et administration du compte WhatsApp communal

« Montségur Infos » est placé sous l'autorité du Maire. Le Maire désigne les élus et/ou agents communaux habilités à administrer le compte et à diffuser les informations municipales. Les administrateurs sont tenus de respecter les principes de neutralité, de continuité du service public et de confidentialité des données personnelles auxquelles ils pourraient avoir accès dans le cadre de leur mission.

Les publications diffusées doivent exclusivement relever de l'intérêt communal et présenter un caractère informatif. En cas de cessation du service ou de changement d'outil de communication, les données des abonnés sont supprimées dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Article 6 – Protection des données personnelles

Les données collectées se limitent au numéro de téléphone communiqué par l'utilisateur. Ces données sont utilisées exclusivement pour l'envoi des informations municipales via WhatsApp. Elles ne font l'objet d'aucune cession, vente ou communication à des tiers. Les données sont conservées pendant toute la durée de l'abonnement de l'utilisateur au service. Toute personne peut demander à tout moment sa désinscription et la suppression de ses données. Les personnes concernées disposent des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition prévus par la réglementation en vigueur. La commune informe les utilisateurs que l'utilisation de l'application WhatsApp implique également un traitement de données par son éditeur selon ses propres conditions d'utilisation et sa politique de confidentialité.

Article 7 – Désinscription

Chaque abonné peut se désinscrire à tout moment :

- en quittant de lui-même le groupe Whatsapp
- en adressant une demande à la mairie ;
- ou par tout moyen mis à disposition par la commune.

La désinscription entraîne la suppression du numéro de téléphone de la liste de diffusion.

Article 7 – Responsabilité

La commune s'engage à utiliser le service dans le respect de la réglementation applicable.

Toutefois, elle ne peut garantir la continuité du service ni être tenue responsable des interruptions ou dysfonctionnements imputables à l'application WhatsApp ou à son éditeur.

Article 8 – Exécution

Monsieur le Maire est autorisé à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente



délibération.

Fait à Montségur, le 21 juin 2026,

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré à Montségur les jour, mois, an, susdits.

Le Maire,
Sébastien MOUNIÉ

REÇU LE :
25 JUIN 2026
SGCD FOIX



ANNEXE

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'INSCRIPTION AU SERVICE D'INFORMATION WHATSAPP DE LA COMMUNE « MONTSEGUR INFOS »

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone mobile :

Information sur le traitement des données

La commune de Montségur met en place un service gratuit d'information via WhatsApp. Le numéro de téléphone renseigné est utilisé uniquement pour l'envoi d'informations municipales. L'inscription est **facultative**. Les données sont conservées jusqu'au retrait du consentement ou à la demande de désinscription. Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition concernant vos données personnelles.

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter :

Mairie de Montségur

Adresse : 32 rue du village

Courriel : mairie.montsegur@orange.fr

Téléphone : 05 61 01 10 57

Consentement

Je soussigné(e),

Nom et prénom :

☐ Déclare souhaiter m'abonner au service d'informations WhatsApp de la commune de Montségur « Montségur Infos »

☐ Reconnais avoir été informé(e) que ce service est exclusivement destiné à la diffusion d'informations municipales.

☐ Autorise la commune à utiliser mon numéro de téléphone pour l'envoi de ces informations.

☐ Reconnais pouvoir retirer mon consentement et demander ma désinscription à tout moment.

Fait à :

Le : / /

Signature :